

Collision au carrefour de l'histoire des idées (linguistiques): Typographie, prosodie, pragmatique linguistique et herméneutique

Collision at the crossroads of the history of (linguistic) ideas: Typography, prosody, linguistic pragmatics, and hermeneutics

Pierre Swiggers*
Auteur Invité

RÉSUMÉ

Au début des années 1840, Marcellin Jobard, un industriel belge d'origine française, proposa une série de symboles typographiques nouveaux, qui devaient servir comme signes de sentiments (tels que l'ironie, l'irritation, la satisfaction) et comme signes des modulations prosodiques. Ses propositions, qui préfigurent les innovations modernes rendues possibles par les polices de logiciels spécifiques, visaient à rapprocher le texte écrit/imprimé de la production orale. Les idées de Jobard, qui n'ont pas eu de succès immédiat, répondaient à un projet de transparence herméneutique, à un programme sémiotique de continuité entre l'oral et l'écrit, et à un souci d'économie, qui apparaît dans l'exploitation d'une série réduite de formes graphiques tournées en différentes positions. Du point de vue de la pragmatique linguistique il est particulièrement intéressant de constater que Jobard proposait aussi des marquages typographiques spécifiques pour distinguer les différentes personnes (il)locutoires.

Mots-clé: herméneutique et interprétation de textes imprimés; instances et rôles (il)locutoires; Marcellin Jobard; marquage typographique de sentiments; prosodie; sémiotique du texte imprimé.

DOI: <http://doi.org/10.18364/rc.2022n62.533>

* Center for the Historiography of Linguistics (CHL), University of Leuven (BELGIUM), pierre.swiggers@kuleuven.be, orcid: 0000-0001-9814-2530

ABSTRACT

At the beginning of the 1840s Marcellin Jobard, a Belgian industrialist of French origin, proposed a series of new typographical symbols that could serve for signalling feelings (such as irony, irritation, satisfaction) and for indicating voice modulations. His proposals, which to some extent prefigure modern innovations made possible by the use of fonts available in specific software, were intended to bridge the gap between the written/printed text and oral production. Jobard's ideas, which did not obtain immediate success, fitted within a project of hermeneutic transparency, within a semiotic program of assuring continuity between the oral and the written circuit, and reflected a concern for economy, as can be seen from his use of a reduced series of graphical forms rotated in different senses. Of particular interest, from the point of view of linguistic pragmatics, is Jobard's proposal to develop typographical markings in order to distinguish the various (il)locutionary instances.

Keywords: hermeneutics and interpretation of texts; (il)locutionary roles; Marcellin Jobard; prosody; semiotics of printed texts; typographical marking of feelings.

«Toute institution qui n'est pas maintenue par des statuts ou une charte inviolable gravite incessamment vers la tyrannie, et la tyrannie devenue intolérable appelle à la révolte» (Jobard 1841–1842: vol. II, 341).

Introduction: remontée vers un carrefour, au temps de la révolution industrielle

Le «parcours vital» des idées linguistiques est jalonné, comme celui des êtres humains, de coïncidences, de rencontres, de contacts. La présente note a un objectif modeste: celui de pointer une «synapse» – zone de contacts – fascinante, qu'on repère dans un ouvrage qui s'insère dans un circuit à première vue complètement étranger à celui des disciplines linguistiques. De plus, l'auteur dont il sera question ne figure nulle part dans les travaux d'historiographie linguistique.

Remontons à 1839, année de l'exposition industrielle¹ aux Champs-Élysées à Paris, scène de la réception «continentale» de la révolution industrielle. L'exposition a ouvert ses portes aux fabricants et inventeurs, ainsi qu'aux entrepreneurs et artisans actifs dans le monde de l'industrie, de la technologie, de la fabrication d'armes, de l'alimentation, du chauffage, de l'agriculture, de l'imprimerie et de la reliure, etc. Parmi les participants se trouve un esprit aventureux, un Belge naturalisé, ancien lithographe et directeur de deux journaux. Observateur attentif et critique, il rédige un rapport extensif, en deux volumes totalisant près de mille pages, qu'il publie en 1841–1842 sous le titre *Industrie française: Rapport sur l'exposition de 1839*.

1. Une figure fascinante: Marcellin Jobard (1792–1861)

L'auteur de ce «Rapport» volumineux signe avec «J.B.A.M. Jobard»: il s'agit de Jean-Baptiste Ambroise Marcellin Jobard (connu surtout sous son dernier prénom: Marcellin)², d'origine française (il est né en 1792 à Baissey [Haute-Marne], près de Langres), qui s'était établi, sous l'Empire, dans les Pays-Bas septentrionaux, pour y travailler comme géomètre au cadastre.

1 De 1798 à 1949 l'«Exposition (publique) des produits de l'industrie française» (initiative du ministre Nicolas François de Neufchâteau) fut organisée périodiquement, à intervalles irréguliers, à Paris (avec une localisation changeante). La première exposition dura trois jours et se tint sur le Champ-de-Mars. Celle de 1839 fut la neuvième et dura du premier mai au 29 juin. L'«Exposition des produits de l'industrie française» fut relayée, en 1851, par l'Exposition universelle de Paris.

2 On trouve des renseignements bio-bibliographiques à propos de Jobard dans Siret (1888–89, comprenant le premier relevé des brochures et pamphlets publiés par Jobard), dans Schoonjans et Strauven (2014) et dans Claes (2016). La figure de Jobard, sa carrière comme lithographe et industriel, et ses nombreux projets d'innovations technologiques ont fait l'objet de la remarquable thèse de doctorat de Claes (2006, 9 volumes); ce travail, qui s'intéresse spécifiquement à l'activité de Jobard comme lithographe et photographe, réunit une masse impressionnante (dans les volumes 4 à 9) de documents (publiés et inédits) qui permettent de situer Jobard dans le contexte du développement socio-économique et culturel des années 1820–1860.

Le jeune Jobard, disciple du pédagogue Joseph Jacotot (1770–1840), se fit naturaliser Hollandais et, après la bataille de Waterloo (1815), marquant la fin de l'ère napoléonienne, il s'installa dans les Pays-Bas méridionaux – l'actuelle Belgique –, où il commença, après avoir travaillé quelque temps comme illustrateur³, à exercer le métier de lithographe. Très tôt, Jobard réussit à se faire nommer lithographe du roi (hollandais), Guillaume I^{er}, alors souverain du Royaume Uni des Pays-Bas. Il se fit remarquer par la publication d'impressions lithographiques de plans de ville (de Louvain, Liège et Maastricht)⁴. Jobard collabora entre autres avec le dessinateur Jean-Baptiste Collon (né vers 1795, mort vers 1845), qu'on connaît comme l'auteur d'une très belle carte de l'île de Corse. Après un séjour de quelques années à Bruxelles, Collon, de nationalité française, retourna en France, où il fut engagé par le gouvernement français. Il revint en Belgique vers 1840 et fonda un atelier de lithographie (qui assura la succession de celui de son ancien patron Jobard, qui avait fait faillite). Parmi les productions lithographiques de Collon, il convient de signaler une remarquable carte du Brésil et du Paraguay⁵, publiée sous l'égide de la «Compagnie belgo-brésilienne de colonisation».

Autant commerçant que savant, Jobard était, de plus, un homme aux multiples contacts: très vite, il s'est constitué un réseau⁶ d'hommes de science, d'inventeurs, d'industriels, d'artisans, voire de missionnaires. En 1829, il

3 Jobard a illustré pendant quelques années les *Annales générales des sciences physiques*.

4 En 1830 il exposa comme imprimeur et lithographe à l'Exposition des produits de l'Industrie nationale des Pays-Bas.

5 Cette carte (*Carte chorographique, en deux feuilles, de la province de Santa Catharina, d'une partie de la province de São Paulo et du Rio Grande do Sul, au Brésil, et de la République du Paraguay, 72 x 77 cm*) date de 1842; elle est conservée à la Bibliothèque royale (KBR) de Belgique, à Bruxelles (Cartes et plans, inv. 77231-2); nous tenons à remercier les services des Cartes et plans et de Numérisation pour avoir mis à notre disposition une reproduction de cette carte.

6 Jobard était, entre autres, ami d'Alexandre de Humboldt, d'Adolphe Quetelet et il était en correspondance avec Victor Hugo, Louis-Napoléon Bonaparte et Samuel Morse.

réussit à perfectionner un système de forage utilisé en Chine, dont il avait pris connaissance grâce à un missionnaire, Laurent Imbert.

Après la Révolution belge et la création du Royaume de Belgique (1830–1831), Jobard devint citoyen belge. Son établissement lithographique périclita et il alla se ressourcer en Angleterre, où il put observer l'essor de la révolution industrielle; il y fit la rencontre de Charles Babbage (1791–1871), l'inventeur du premier modèle d'ordinateur. Jobard s'initia à la photographie daguerréotypique⁷ et, de retour en Belgique, fut le premier Belge à réaliser, en 1839, des prises photographiques⁸.

Esprit universel et caractère hyperkinétique, Jobard se profila bientôt comme propagandiste de la révolution industrielle et de la construction d'un réseau ferroviaire, comme publiciste et directeur de deux journaux, à savoir: *Le Fanal de l'Industrie* et *Le Courrier belge*⁹, et comme inventeur. En 1831 il proposa une méthode pour apprendre à dessiner: la méthode de la «mémoire des yeux», dont il revendiquera la paternité dans un de ses derniers écrits (Jobard 1861). En 1841 Jobard fut nommé à la direction du Musée royal de l'Industrie, installé à Bruxelles.

Multipliant les brevets¹⁰, Jobard commença à s'intéresser à des questions de droit de propriété (intellectuelle et industrielle). En 1844 il

7 Il s'agit du procédé développé par Louis (-Jacques-Mandé) Daguerre (1787–1853).

8 Sur la contribution de Jobard au développement de la photographie, voir Joseph et Schwilden (1989) et Claes (2006). Les sites «Directory of Belgian Photographers» (<https://fomu.atomis.be/index.php/jobard-jean-baptiste>; isaar) et «Photographers' Identities Catalog» (<http://pic.nypl.org/constituents/337026>) contiennent une notice sur Marcellin Jobard.

9 *Le Courrier Belge* est la continuation du *Courrier des Pays-Bas*, qui cessa d'exister au moment de la fondation de la Belgique. Comme directeur du *Courrier belge*, Jobard soignait la rubrique «Bulletin Industriel» dans ce quotidien.

10 Dans différents secteurs industriels: chauffage, éclairage, locomotion, etc.

publia un ouvrage¹¹ dont le titre affiche un néologisme: *monautopole*¹². Par *monautopole*, qu'il explique par une rapide glose étymologique (grec *monos* 'seul', *autos* 'soi-même', *pôleô* 'trafiquer, vendre'), Jobard entend un principe libéral, individualiste et autocratique. Il s'agit du droit de disposer, seul et de manière autonome, de sa propre personne et de ses œuvres.

«Le *monopole* ancien était la concession, faite à un seul, d'un trafic appartenant à tous ... injuste privilège émané du bon plaisir.

Le *monautopole* serait le droit naturel de disposer seul, de soi et de ses œuvres, juste récompense du travail, du talent et de l'esprit de suite» (Jobard 1844: 1)¹³.

Dans cet ouvrage, Jobard non seulement tient un plaidoyer pour un système basé sur ce principe de «monautopole»: il expose aussi en détail comment ce système peut être organisé et assis sur des mesures, juridiques, politiques et économiques et il propose même un projet de loi (Jobard 1844: 394-407) relatif à l'instauration et au maintien de ce principe¹⁴. Dans la continuité de ce projet, Jobard fonda, en 1850, un bureau à l'intention des inventeurs: l'«Office des Brevets».

11 Cet ouvrage est une suite à deux textes programmatiques concernant la «propriété de la pensée» (Jobard 1837) et la «moralisation du commerce» (Jobard 1843).

12 Jobard propose aussi le néologisme *monautopoleur* (Jobard 1844: 471).

13 Cf. Jobard (1844: 394): «il y aurait un avantage immense pour tous les pays en général et surtout pour un seul en particulier, à décréter la reconnaissance pleine et entière de la propriété intellectuelle. C'est-à-dire d'accorder le *monautopole* de leurs œuvres à tous ceux qui augmentent la richesse d'un pays, en créant, perfectionnant, ou important un moyen de production qui n'y existait pas auparavant. Nous réclamons le même droit pour les écrivains, les peintres, les statuaires, modeleurs, graveurs, dessinateurs, mécaniciens, chimistes, auteurs dramatiques, et en général pour tous les producteurs de l'ordre intellectuel».

14 En 1847, Jobard défendra le principe de la propriété intellectuelle dans un écrit littéraire (Jobard 1847).

Figure de proue du développement industriel¹⁵ et technique du nouveau royaume de Belgique, Jobard meurt à Bruxelles, le 27 octobre 1861¹⁶. Par son travail au Musée royal de l'Industrie, il a laissé son empreinte sur la muséologie, comme discipline scientifique, technique et culturelle¹⁷.

2. Les propositions de Jobard pour remédier aux «lacunes typographiques»

Marcellin Jobard ne fut pas seulement un réalisateur d'innovations techniques; dans plusieurs champs il s'est signalé aussi comme développeur de concepts. On lui doit d'importantes propositions (et intuitions) dans le domaine de l'éclairage et du chauffage, ou dans celui du transport et de l'expédition. Comme on l'a signalé ci-dessus, il développa aussi une méthode pour apprendre à dessiner. Nous nous intéresserons ici à une remarquable contribution dans un domaine où diverses zones d'intérêt se recouvrent: typographie, sciences du langage et sémiotique.

Au plan «phénoménologique», le domaine en question est celui de la typographie, de la mise en forme du texte imprimé. Jobard y a consacré une section dans son *Rapport* de 1841–1842 (Jobard 1841–1842: vol. II, 336-355)¹⁸. Concrètement, il s'est intéressé à ce qu'il appelle des «lacunes typographiques». Se plaçant au point de vue de l'encodage et du décodage

15 Tout au long de sa vie active, Jobard est resté un observateur attentif des innovations technologiques; cf. son rapport sur les innovations présentées aux expositions universelles (Jobard 1857–1858).

16 Jobard reçut de nombreuses distinctions et charges honoraires au cours de sa vie. Ainsi, après avoir été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, il fut nommé Officier en 1858.

17 À propos de la contribution muséologique et muséographique de Jobard, voir Claes (2011a et 2017).

18 Dans son *Rapport* Jobard traite de réalisations technologiques et d'inventions dans divers domaines: machines à vapeur; métallurgie; sondage; industrie des bronzes; confection d'instruments de musique; éclairage; chauffage; lithographie, typographie et reliure; arquebuserie, etc.

du texte imprimé en tant que message ou acte communicatif, il constate que l'impression, à l'état technologique atteint vers 1840, ne permet pas d'exprimer «toutes nos manières de voir et de sentir».

«La preuve en est dans l'impossibilité de bien lire, à livre ouvert, de bien rendre la pensée et les sentiments de l'écrivain; nous en avons souvent fait l'épreuve avec les professeurs de déclamation réputés pour d'habiles lecteurs; ils ne pouvaient parcourir une demi-page sans commettre plusieurs contre-sens d'intonation; il n'en est pas de même de la musique, sa notation est beaucoup plus parfaite» (Jobard 1841–1842: vol. II, 349).

Plus particulièrement, il relève la pénurie de symboles marquant les modulations: on ne dispose pas de marques typographiques suffisantes (et adéquates) pour marquer les divers types d'attitudes propositionnelles¹⁹ (souvent en corrélation directe avec des schèmes prosodiques spécifiques):

«Nous ne possédons que deux points expressifs, le point d'interrogation (?) et le point d'admiration (!). N'avons-nous donc que ces deux manières d'être ou de sentir? En sommes-nous à ne pouvoir faire autre chose qu'interroger et que nous exclamer dans nos écrits?» (Jobard 1841–1842: vol. II, 349-350).

La solution que Jobard envisage n'est pas celle d'un marquage «atomiste», c'est-à-dire de simple multiplication de symboles séparés. Au contraire, Jobard entrevoit un marquage corrélatif (ou associatif) de classes de sentiments. La solution qu'il propose incorpore un principe d'économie: il faut regrouper des groupes de sensations similaires, voisines.

19 Ces attitudes relèvent pour Bally (1932 [1965⁴]) de ce qu'il appelle *modus*, en opposition à *dictum* (= le contenu). L'opposition introduite par Bally a été critiquée et nuancée dans la (vaste) littérature sur les (modes et) modalités. Cette thématique étant subsidiaire à notre propos, nous n'entrerons pas dans une discussion à ce propos. Il suffira de garder à l'esprit la distinction entre contenu propositionnel, attitude propositionnelle (l'attitude du locuteur encodée dans la forme de la proposition), et attitude méta-propositionnelle (la prise de position explicite du locuteur par rapport au contenu et à la forme de la proposition).

«Quatre signes nouveaux susceptibles de recevoir quatre positions différentes, ajoutés à la casse, suffiraient pour exprimer seize sentiments génériques dans lesquels viendraient se confondre leurs diverses nuances» (Jobard 1841–1842: vol. II, 351).

Applicant une visée sémiotique, Jobard conçoit le marquage typographique comme une dimension sémiotique à fonction iconique: les symboles typographiques à développer (qu'il appelle «*points*») seraient comparables, dans leur fonctionnement, à des figures illustratives. Et selon le principe de regroupement, un «point d'ironie» signifierait les procédés rhétoriques du persiflage, de la moquerie et de la plaisanterie:

«Nos nouveaux points seraient au littérateur ce qu'est au mécanicien une planche ou une figure qui tient lieu de vingt pages de description; par exemple un point d'*ironie* représenté par une petite flèche tiendrait lieu des phrases: *dit-il en persiflant, ajoute-t-il en plaisantant, reprit-il d'un air moqueur*, etc. Nous insistons d'autant plus pour l'adoption d'un point d'ironie que dans certains pays ce trope est complètement inconnu et donne lieu aux plus étranges méprises, voire même à des duels. Le défaut de point d'ironie a brouillé plus d'un journaliste avec toute une classe de la société, la classe la plus lourde et la plus nombreuse bien entendu» (Jobard 1841–1842: vol. II, 350).

Déjà en octobre 1841, dans un article de son journal *Le Courrier belge*, Jobard avait proposé d'introduire ce point d'ironie²⁰, à figuration iconique. Ce point d'ironie est symbolisé par une sorte de «pique» ou flèche pointue²¹, reflétant la face «piquante» et «touchante» de l'ironie. Le passage où il introduit ce symbole est le suivant:

20 La proposition du «point d'ironie» a fait l'objet récemment d'une réception gratifiante; cf. Houston (2013 et 2014), qui renvoie seulement au texte dans *Le Courrier belge* de 1841. La proposition d'autres signes typographiques dans Jobard (1842) n'a pas fait l'objet d'une réception analogue.

21 Notre reproduction du symbole imprimé par Jobard dans *Le Courrier belge* de 1841 est imparfaite: chez Jobard, la pointe de la flèche n'est pas noircie; en outre, son symbole est imprimé au-dessus du niveau de la ligne.

«Qu'est-ce à dire ? Quoi \blacktriangledown (1) lorsque la France piaffe et trépigne impatiente de se lancer sur les champs de bataille; lorsque l'Espagne, fatiguée d'une trêve de quelques mois, recommence la guerre civile, la Belgique resterait tranquillement occupée d'industrie, de commerce, de chemins de fer et de colonisation ! Mais c'est absurde» (*Le Courrier belge*, 11 octobre 1841).

Plus loin, il utilise le signe au début et à la fin d'un énoncé:

« \blacktriangledown Les sillons arrosés de sang humain et recouverts de cendres donnent les plus riches moissons \blacktriangledown » (*Le Courrier belge*, 11 octobre 1841).

Le «point d'ironie» connaîtra une belle fortune, quoique non liée au nom de Jobard. En effet, le poète et critique d'art Alcanter de Brahm (= Marcel Bernhardt, 1868–1942) proposera, à la fin du XIX^e siècle, un signe typographique, sous forme d'un point d'interrogation inversé²², pour marquer l'ironie. Le *Nouveau Larousse illustré* (s.v. *ironie*) lui attribuera la paternité du «point d'ironie»: «signe particulier, proposé par Alcanter de Brahm, pour indiquer au lecteur les passages, les phrases ironiques d'un ouvrage, d'un article» (1905: vol. V, 329). Au XX^e siècle, l'écrivain Hervé Bazin (1911–1996) proposera également un point d'ironie, à côté d'autres signes (Bazin 1966: 142-143); le signe d'ironie fut ressuscité en 1997 pour le périodique d'art *Point d'ironie*, qui lui doit son titre. Actuellement, le symbole est utilisé sous diverses formes graphiques (cf. Méron 1998).

En 1842, dans le second volume de son *Rapport*, Jobard se montre plus hardi qu'en 1841. Il propose tout un éventail de symboles typographiques, en les regroupant sur une base formelle. Ses propositions constituent un véritable programme d'élargissement des marquages typographiques, visant à combler le fossé qui sépare le message oral dans sa densité et sa richesse pragmatiques et le texte écrit, (trop) désincarné.

22 Le symbole est celui du «point d'interrogation arabe», avec pente diagonale allongée; il correspond plus ou moins aux caractères Unicode U+061F (en décimal: 1567) et U+2E2E (en décimal: 11822).

Il reprend d'abord le point d'ironie, qu'il désigne comme «flèche», et qu'il associe avec d'autres sentiments: irritation, indignation et hésitation. Cette série pourrait être exprimée avec la «même flèche placée dans quatre positions différentes» (Jobard 1841–1842: II, 350)²³. Jobard ne spécifie pas les configurations exactes, mais on peut penser ici à: ↑ ↓ ← →.

Ensuite, Jobard présente une seconde série²⁴, pour laquelle il spécifie parfois la forme des signes typographiques:

«Nous proposons un point de *sympathie* (), un point d'*antipathie*)(, un point d'*affliction*, un point de *satisfaction*²⁵; un signe pour la voix haute \frown , un pour la voix basse \smile , etc.» (Jobard 1841–1842: vol. II, 350-351).

Une troisième série nous semble encore plus intéressante du point de vue pragmatico-linguistique. En effet, Jobard envisage une série de signes pour marquer l'instance (il)locutoire:

«Nous proposons [...] l'emploi d'un tiret pour le premier interlocuteur –, de deux tirets pour le second =, et de trois tirets pour le troisième ≡» (Jobard 1841–1842: vol. II, 351).

23 L'idée d'utiliser le renversement de position comme principe économique, en application à des (composantes de) caractères alphabétiques, se rencontre déjà chez le réformateur de l'orthographe Honorat Rambaud (1578), dont les propositions originales étaient motivées par la volonté de faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. À propos des idées de Rambaud (1578), voir Bousquet (1981) et Hermans et Van Hoecke (1989).

24 Il s'agit d'une série mixte: elle comprend d'un côté des signes d'appréciations intersubjectives, de l'autre des signes de sentiments subjectifs, enfin des signes marquant le volume sonore.

25 Jobard n'illustre pas ses propositions de signes pour l'affliction et la satisfaction, mais on peut penser pour la satisfaction à: \frown , et pour l'affliction au symbole correspondant avec les deux parenthèses renversées. On aurait alors en tout (avec les symboles pour le volume sonore) six symboles typographiques définis par un usage positionnel contrastif d'une (2 possibilités) ou de deux parenthèses (4 possibilités).

Jobard ne manque pas de relever le double avantage, herméneutique et économique, de ce marquage explicite: ce marquage non seulement évite la «répétition du nom des interlocuteurs», mais constitue aussi une garantie contre une «méprise dans les dialogues» (Jobard 1841–1842: vol. II, 351). On reconnaîtra l'importance de cette proposition pour l'herméneutique de textes: l'identification des personnes du discours et la détermination des prises de parole alternantes²⁶ constituent une condition essentielle pour la compréhension adéquate des échanges communicatifs, et cette détermination des instances (il)locutoires est évidemment cruciale dès qu'on a à faire à des textes écrits, par rapport auxquels l'analyste-interprète est nécessairement «à distance».

Jobard, autant homme d'invention qu'esprit universel²⁷, est bien conscient du fait que, dans une certaine mesure, les conventions typographiques existantes encodent déjà au moins certains aspects liés à la modalisation du message, comme l'interrogation et l'exclamation, et il signale que le système (typo)graphique de l'espagnol présente à cet égard un réel atout:

«Nous ajouterons qu'il est de toute nécessité d'adopter l'usage espagnol, de placer les points expressifs avant et après la phrase, de manière à indiquer au lecteur le sens de l'intonation qu'il doit prendre» (Jobard 1841–1842: vol. II, 351).

Tout en n'étant pas linguiste, Jobard fait preuve d'un solide «instinct» pragmatico-linguistique: il a bien saisi l'importance de signaler les personnes

26 En anglais: *turn-taking*; cf. Sacks, Schegloff et Jefferson (1974).

27 Voir ses remarques sur l'écriture et la typographie de langues orientales (Jobard 1841–1842: vol. II, 351-352). Il renvoie par ailleurs à un graveur de Paris, Marcellin Legrand, qui avait réalisé des corps de caractères pour le zend, le tamoul, le gujarati, le «persépolitain» et le tibétain. Au cours de son activité comme lithographe, Jobard perfectionna le procédé lithographique afin de pouvoir imprimer des caractères hiéroglyphiques. Il était en contact avec Jean-François Champollion, l'auteur de la *Grammaire égyptienne* (cf. Claes 2011b).

du discours, de marquer la visée et l'engagement du locuteur²⁸, et d'assurer une interprétation correcte du message et de sa modulation prosodique. De plus, à travers son exposé concernant les «lacunes» typographiques à combler, Jobard fait montre d'une exigence essentielle du travail linguistique: la recherche d'économie.

«Si notre alphabet eût été conçu plus logiquement qu'il ne n'est, chaque lettre²⁹ en aurait pu exprimer quatre, selon sa position, de sorte qu'il eût suffi de six caractères aux imprimeurs pour composer un livre, nous en avons l'exemple dans le *b* qui se change en *d*, en *p* ou en *q*, selon sa position; dans l'*n* qui devient *u*, et qui pourrait valoir deux autres lettres [...]»³⁰; l'*i* pourrait, étant renversé³¹, tenir lieu du *j*, etc.» (Jobard 1841–1842: vol. II, 351).

Conclusion

Les propositions typographiques de Jobard formulées en 1841–42 ont plus qu'un simple intérêt anecdotique. Elles constituent, dans une visée panoramique de l'histoire des idées, un moment de «confluence» d'intérêts et de préoccupations, théoriques et pratiques, se profilant en amont et en aval. Les zones problématiques concernées sont les suivantes:

(1) le statut de l'écrit par rapport à l'oral et les difficultés de rapprocher le texte écrit/imprimé à son «origine» orale ou à son «corrélat» sonore³²;

28 Adoptant une terminologie à la mode, on pourrait dire que les propositions typographiques de Jobard font justice aux facteurs de *subjectification* et d'*intersubjectification*.

29 Il aurait été plus exact d'écrire: «chaque segment (typo)graphique».

30 Dans le texte de Jobard on trouve à cet endroit les caractères *n* et *u* tournés à 180°; nous n'avons pu reproduire ces symboles imprimés.

31 Le texte de Jobard n'illustre pas son propos par un symbole typographique. Ce serait: ı

32 La représentation de l'oral dans le texte écrit/imprimé constitue un problème sémiotique crucial qui se prête à des réflexions théoriques ainsi qu'à des considérations «pratiques».

(2) la détermination et l'identification – recherches entamées par les sophistes³³ et Aristote (cf. *Poétique* 1456b15-18) – de divers types d'énoncés et d'actes de langage³⁴;

(3) la distinction des rôles discursifs et des instances (il)locutoires³⁵;

(4) l'interprétation correcte ou adéquate de messages: à travers quels indices, par quelles «clés» parvient-on à saisir le «véritable» contenu d'un message?;

(5) la saisie de faits linguistiques et sémiotiques (par exemple, kinésiques) qui se juxtaposent ou se superposent à la chaîne segmentale des signifiants et qui confèrent une coloration hautement subjective à l'énonciation et définissent les rapports entre locuteur et allocataire(s).

En somme, placé devant le «phénotexte» écrit/imprimé, l'interprète-analyste doit suppléer, par conjecture, une modulation prosodique, des accents d'insistance, des pauses, des attitudes (méta)propositionnelles, voire tout un tissu discursif (et gestuel) subtil.

Le mérite de Marcellin Jobard a été d'avoir conçu et d'avoir voulu instaurer un système de marquage économique pour encoder (du moins, en partie) cette multiplicité d'informations.

Références bibliographiques

BALLY, Charles. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris: Leroux, 1932. [Quatrième édition: Berne: Francke, 1965]

33 Diogène Laërce (*Vitae philosophorum* IX, § 53 et § 54) cite les classifications des types d'énoncés proposées par Protagoras et Alcidas.

34 Une problématique reprise dans le contexte de la philosophie analytique du langage (J.L. Austin, J.R. Searle).

35 Les éditeurs de textes conservés dans des manuscrits et, dans une moindre mesure, les lecteurs de pièces littéraires à dialogues, savent combien il est difficile de percevoir la dimension «illocutionnaire» de messages écrits.

BAZIN, Hervé. *Plumons l'oiseau*. Paris: Grasset, 1966.

BOUSQUET, Robert E. The Sixteenth Century Quest for a Reformed Orthography: The Alphabet of Honorat Rambaud. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 43, p. 545-566, 1981.

CLAES, Marie-Christine. *J.B.A.M. Jobard (1792–1861): visionnaire de nouveaux rapports entre l'art et l'industrie, acteur privilégié des mutations de l'image en Belgique au XIX^e siècle*. Louvain-la-Neuve: Université [Thèse de doctorat], 2006. (9 volumes)

CLAES, Marie-Christine. Marcellin Jobard e o Museu da Indústria de Bruxelas. In: LINHARES BORGES, Maria Eliza (org.). *Inovações, coleções, museus*, p. 69-81. Belo Horizonte: Autêntica Editora, 2011. (= 2011a)

CLAES, Marie-Christine. Autour de la *Grammaire égyptienne* de Champollion: Marcellin Jobard, Charles Motte et Jules Feuquières, utilisateurs de la lithographie pour l'impression des hiéroglyphes. *Bulletin des Musées royaux [de Belgique] d'art et d'histoire* 82, p. 55-99, 2011. (= 2011b)

CLAES, Marie-Christine. Jobard, Jean-Baptiste, Ambroise, Marcellin. In: *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 13, p. 192-195. Bruxelles: Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2016.

CLAES, Marie-Christine. Marcellin Jobard et le Musée Royal de l'Industrie de Bruxelles. *Artefact* 5, p. 59-75, 2017.

HERMANS, Huguette et VAN HOECKE, Willy. Le problème de la réforme de l'orthographe: les conceptions de Peletier (1550, 1555) et de Rambaud (1578). In: SWIGGERS, Pierre et VAN HOECKE, Willy (éds). *La langue française au XVI^e siècle: Usage, enseignement et approches descriptives*, p. 136-156. Louvain - Paris: Leuven University Press et Peeters, 1989.

HOUSTON, Keith. The 500-year-long battle to make written irony easier to understand. *New Statesman*, International Edition, [rubrique Art & Design], 24/10/2013. <https://www.newstatesman.com/2013/10/rain-your-wedding-say>

HOUSTON, Keith. Ceci est un point d'ironie. *Courrier international* n° 1210, 21 janvier 2014. <https://www.courrier.international.com/article/2014/01/09/ceci-est-un-point-d-ironie>

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. *De la propriété de la pensée et de la contrefaçon considérée comme droit d'aubaine et de détraction*. Versailles: Marlin, 1837.

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. *Industrie française: Rapport sur l'exposition de 1839*. Bruxelles: chez l'auteur; Paris: Mathias, 1841–1842. (2 volumes)

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. *Création de la propriété intellectuelle: de la nécessité et des moyens d'organiser l'industrie, de moraliser le commerce et de discipliner la concurrence*. Bruxelles: de Mat, 1843.

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. *Nouvelle économie sociale, ou Monopole industriel, artistique, commercial et littéraire, fondé sur la pérennité des brevets d'invention, dessins, modèles et marques de fabrique*. Bruxelles: chez l'auteur; Paris: Mathias, 1844.

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. *La Force, le capital et le droit. Drame industriel, précédé d'une lettre à M. Wollowski sur la propriété intellectuelle*. Bruxelles: Wouters, 1847.

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. *Les nouvelles inventions aux Expositions universelles*. Bruxelles: Flatau, 1857–1858. (2 volumes)

JOBARD, Jean-Baptiste-Ambroise-Marcellin. Enseignement rapide du dessin. *Les Beaux-Arts* 2, p. 76-78, 1861.

JOSEPH, Steven F. et SCHWILDEN, Tristan. Sunrise over Brussels: the First Year of Photography in Belgium. *History of Photography* 13, p. 355-368, 1989.

MÉRON, Jean. *En question: la grammaire typographique. Étude critique*. La Ferté-sous-Jouarre: chez l'auteur, 1998. <http://listetypo.free.fr/meron/new/Gramtypo.pdf>

Nouveau Larousse illustré. Paris: Larousse, 1905. (7 volumes)

RAMBAUD, Honorat. *Declaration des abus que l'on commet en escrivant et le moyen de les éviter, et représenter nayvement les paroles: ce que jamais homme n'a faict*. Lyon: Jean de Tournes, 1578.

SACKS, Harvey, SCHEGLOFF, Emanuel, et JEFFERSON, Gail. A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking in Conversation Analysis. *Language* 50, p. 696-735, 1974.

SCHOONJANS, Yves et STRAUVEN, Francis. Jobard, Jean-Baptiste Ambroise Marcellin. In: *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 21, p. 543-555. Brussel: Paleis der Academiën, 2014.

SIRET, Adolphe. Jobard, Jean-Bapt.-Ambroise-Marcelin. In: *Biographie nationale publiée par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. 10, col. 493-499. Bruxelles: Bruylant, 1888-89.